



TEXTE n° 434
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

11 juin 2020

PROPOSITION DE LOI

*visant à mettre en place pendant deux ans un dispositif « zéro charge »
pour l'embauche de jeunes de moins de 25 ans.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 11 juin 2020.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 2989 et 3047.

ISBN 978-2-11-159694-8



9 782111 596948

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale